

DÉCLARATION LIMINAIRE CTL du 16 Janvier 2020

Monsieur le Président,

Aujourd'hui se tient un Comité Technique de Local (CTL) comprenant à l'ordre du jour la déclinaison des suppressions d'emplois à la DDFiP du Gard.

Depuis des années, la DGFIP absorbe la grande majorité des suppressions d'emplois, les services sont exsangues, les collègues en souffrance, les usagers et contribuables à bout de nerfs... mais rien n'y fait, notre administration se targue même d'être à la tête d'une administration exemplaire en terme de suppressions d'emploi...

Nous connaissons déjà votre réponse : vous allez nous rétorquer que cette année le nombre de suppressions d'emplois est en diminution par rapport aux années précédentes, mais c'est tout de même 1431 suppressions d'emplois qui s'ajoutent aux précédentes :

2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
-2 667	-2 438	-2 023	-1 988	-2 000	-2 130	-1 630	-1 600	-2 130

Soit 20037 ETP depuis l'année 2011 !!

Depuis des années, les agents surcompensent ces suppressions par leur investissement, leur conscience professionnelle et leur attachement à rendre un service public de qualité. Mais non satisfait d'en abuser, vous les « remerciez » en détériorant leurs conditions de travail, en détruisant leurs droits et garanties, en restreignant leur droit à être défendus par la suppression des CAP, en démantelant le réseau, en privatisant leurs missions.

Depuis des mois, les agents se mobilisent, se mettent en grève massivement dans les territoires pour affirmer leur désaccord, leur mécontentement profond.

Pour toute réponse la DGFIP se cantonne à rejeter la faute sur leurs représentants qui refuseraient toute concertation sur les réformes.

Les agents ne sont pas dupes, ils savent que les organisations syndicales négocient sur la base des revendications des personnels et qu'elles n'accompagnent pas la mise en œuvre de réformes libérales et régressives qui sont imposées aux agents.

Nous combattons par tous les moyens le démantèlement de la DGFIP.

Nous sommes avec les agents, les élus et les citoyens dans la mobilisation depuis des mois pour le retrait des réformes du nouveau réseau de proximité, de privatisations de nos missions, de la retraite par points et pour porter une autre conception du service public.

Nous défendons un service public au plus près des citoyens, dont il est le bien commun. Nous refusons la suppression de cette richesse nécessaire à la cohésion sociale et militons pour son renforcement.

Nous exigeons :

- Le retrait immédiat du plan du Ministre Darmanin de géographie revisitée ;
- La consolidation et la réimplantation de services de la DGFIP de pleine compétence au plus près des citoyens ;
- Des embauches statutaires et des moyens à la hauteur des besoins pour l'exercice de toutes les missions de la DGFIP ;
- La pérennité de l'exercice de toutes les missions à la DGFIP ;
- Le renforcement du statut des fonctionnaires, seul garant de l'égalité de traitement des citoyens et de l'indépendance des fonctionnaires vis-à-vis des pouvoirs publics ;
- L'augmentation des rémunérations par une revalorisation conséquente du point d'indice, le rattrapage de la perte de pouvoir d'achat et l'abandon du RIFSEEP.
- Le retrait de la réforme de retraite par points.

Les autres points de l'ordre du jour de CTL sont directement liés à cette politique de destructions des emplois et des missions.

La mise en place des MFS dans le Gard n'est qu'un écran de fumée pour masquer l'abandon de toute notion de service public pour notre administration.

Comment considérer que 2 agents du Gard ou plus, vont être en capacité de répondre sur toutes les notions de missions ??

Comment considérer que la mise en place de ces MFS peut justifier la fermeture de trésoreries et un meilleur service public rendu aux usagers de notre administration ?

En ce qui concerne l'Accueil Personnalisé sur Rendez-Vous (APRDV), s'agissant de l'expérimentation d'un nouveau dispositif à la DGFIP, une nouvelle fois le bilan apparaît comme globalement positif, assorti de quelques réserves à la marge.

À aucun moment, il n'est fait mention du mal être quotidien des agents d'accueil, ni du ressenti de l'utilisateur qui doit attendre des dizaines de minutes, comme par exemple: ce jour le lundi 6 janvier 2020 à 14h à Saintenac où la file d'attente déborde largement à l'extérieur sur le parvis du site, hors période de campagne ou de sortie d'avis.

En vérité, ce bilan est largement tronqué et orienté.

La mise en place de l'expérimentation de l'APRDV s'étant effectuée en plusieurs étapes, quel est le nombre total d'utilisateurs reçus depuis février 2017 au SIP de Bagnols et à la trésorerie de Beaucaire, depuis mars 2019 aux SIP de Saint Privat, le Vigan et Uzès et depuis juillet 2019 sur le site de Saintenac ?

Comment, dans ces conditions, déterminer le réel pourcentage d'utilisateurs ayant obtenu un rendez-vous par l'accueil et ainsi juger de la validité du dispositif ?

Le pourcentage de 60% de rendez-vous honorés (soit 3644) par rapport à 6067 rendez-vous sollicités ne traduit donc pas la réalité .

L'avis des agents de l'accueil est absent de ce bilan , cela est inacceptable et démontre une nouvelle fois le manque de considération de l'administration à l'égard de ses agents .

Nous sommes bien loin des messages lénifiants de reconnaissance du savoir faire et de la conscience professionnelle des agents distillé traditionnellement en début d'année par la DGFIP.

L'aménagement des horaires d'ouverture au public du site de Salomon Reinach s'apparente à une restriction des jours d'accueil avec fermeture les mercredi et vendredi après-midi, jours les plus pénalisants pour le public.

Il ne s'agit pas d'une quelconque prise en compte du désir des agents puisque seulement un tiers d'entre eux s'est exprimé lors de ce sondage.

Il n'était d'ailleurs pas prévu dans ce sondage de s'opposer à cette restriction d'ouverture qui s'apparente à un nouveau recul du service public.

Nous vous avons demandé de reporter la séance du CTL prévue aujourd'hui en seconde convocation après le boycott par la totalité des organisations syndicales de la première réunion du 7 janvier .

Ce report a été refusé en argumentant que la proposition de cette date n'avait pas suscité de réaction immédiate de notre part et que les mobilisations contre le projet de retraite étaient connues à l'avance.

Nous ne fixons pas le calendrier des manifestations fixées par les syndicats nationaux et les confédérations et devons nous y adapter .

Notre rôle de représentant des personnels est bien de nous opposer aux entreprises de casse du service public, de ses missions et également de contribuer à maintenir dans notre pays une protection sociale égalitaire et juste.

Sans considérer notre environnement professionnel et ses enjeux comme plus mineur que l'actualité sociale, notre participation aux rassemblements et aux manifestations actuelles trouve toute sa légitimité .

L'intersyndicale : Solidaires Finances Publiques, FO DGFIP et CGT Finances Publiques